

PDU de l'agglomération lyonnaise



CALENDRIER DE LA MISE EN PLACE DES MODALITÉS DE CONCERTATION POUR LA RÉVISION DU PDU

Les objectifs de la révision

En procédant à la révision du PDU de l'agglomération lyonnaise, le SYTRAL entend doter ce territoire d'un document de planification qui témoigne d'une ambition renouvelée en matière de mobilité urbaine.

Le SYTRAL vise ainsi à maintenir voire à renforcer la dynamique actuelle en faveur d'une organisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture solo en définissant une organisation globale des déplacements, financièrement viable et correspondant aux modes de vie des habitants, l'impératif de dynamisme économique et l'indispensable réduction des nuisances liées aux déplacements.

Outils et calendrier de concertation

La démarche de révision du Plan de Déplacements Urbains est présentée sur le site Internet du SYTRAL : <http://www.sytral.fr/pdu>

Les séances de travail avec un nombre restreint d'habitants du PTU, non spécialistes se sont déroulées du 30 mai au 7 novembre 2015.

Les " ateliers partenariaux " rassemblant les représentants des collectivités partenaires et des experts ont commencé en avril 2015 et se termineront en avril 2016.

Jusqu'au 31 mars 2016, les personnes visées à l'article L.1214-14 du code des Transports manifestant leur intention d'être consultées sur le projet de PDU via un courrier envoyé au SYTRAL seront invitées à participer à la concertation en fonction de leur champs ou objet d'intervention.

Pour permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer dans le cadre de cette révision, le SYTRAL ouvre un espace sur le site Internet où est donnée la possibilité de déposer des contributions : <http://www.sytral.fr/contributionpdu>. Cet espace est ouvert jusqu'au 31 mars 2016.

Enfin pour informer plus largement, le SYTRAL organisera une conférence-débat ouverte à tous pour éclairer des sujets particuliers. Cette réunion se déroulera dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.

Le territoire concerné représente 73 communes : la métropole de Lyon, les 8 communes de la CCEL (Genas, Jons, Pusignan, St Bonnet de Mure, St Laurent de Mure, St Pierre de Chandieu, Toussieu, Colombier Saugnieu) et les 6 communes adhérentes au SYTRAL (Chaponost, Brindas, Grézieu la Varenne, Messimy, Ste Consorçe, Thurins).